

Quelques chiffres

10 ans d'actions

40 avancées
pour le Lauragais



On a testé

Et demain ?



PETR DU PAYS LAURAGAIS

BILAN SYNTHÉTIQUE
2015 - 2025

Table des matières



I. Préambule	3
II. Fiche d'identité	4
III. Accompagnement des acteurs du territoire	5
IV. Mise en réseau / partages d'expériences / montées en compétence	12
V. Projets mutualisés portés par le PETR du Pays Lauragais	14
VI. Fonctionnement interne	17
VII. A retenir : Les principales plus-values du PETR	22
VIII. Et dans le quotidien des habitants, quelles plus-values du PETR ?	23

I. Préambule

Le PETR du Pays Lauragais, une ambition collective au service des territoires

Depuis plus de 25 ans, le Lauragais incarne une volonté partagée : celle de construire ensemble un avenir durable pour nos territoires. Portée dès 1998 par l'Association du Pays Lauragais, cette ambition s'est concrétisée par la reconnaissance officielle du Pays Lauragais et l'élaboration d'une Charte en 2002, fondatrice de notre démarche de projet.

Aujourd'hui, le PETR du Pays Lauragais – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural – rassemble 4 communautés de communes comprenant 167 communes réparties sur trois départements (Aude, Haute-Garonne, Tarn), au cœur de la région Occitanie. Depuis le 1er janvier 2015, cette structure incarne une nouvelle étape : celle d'une gouvernance renforcée, d'une mutualisation des moyens et d'une solidarité territoriale sans précédent. En mutualisant les services du Pays Lauragais avec ceux du GAL des Terroirs du Lauragais, les élus du territoire ont fait le choix de l'efficacité et de la cohérence, pour mieux répondre aux enjeux de développement durable et d'aménagement équilibré.

Cette transformation a permis de déployer des actions innovantes, porteuses de résultats tangibles pour chaque commune, chaque habitant, chaque acteur du Lauragais. Ensemble, nous avons fait le pari de l'action collective, de la proximité et de l'ambition – un pari gagnant, dont ce document se fait l'écho.

Gilbert Hebrard, Président du PETR & Philippe Greffier, Président du GAL



REÇU EN PREFECTURE

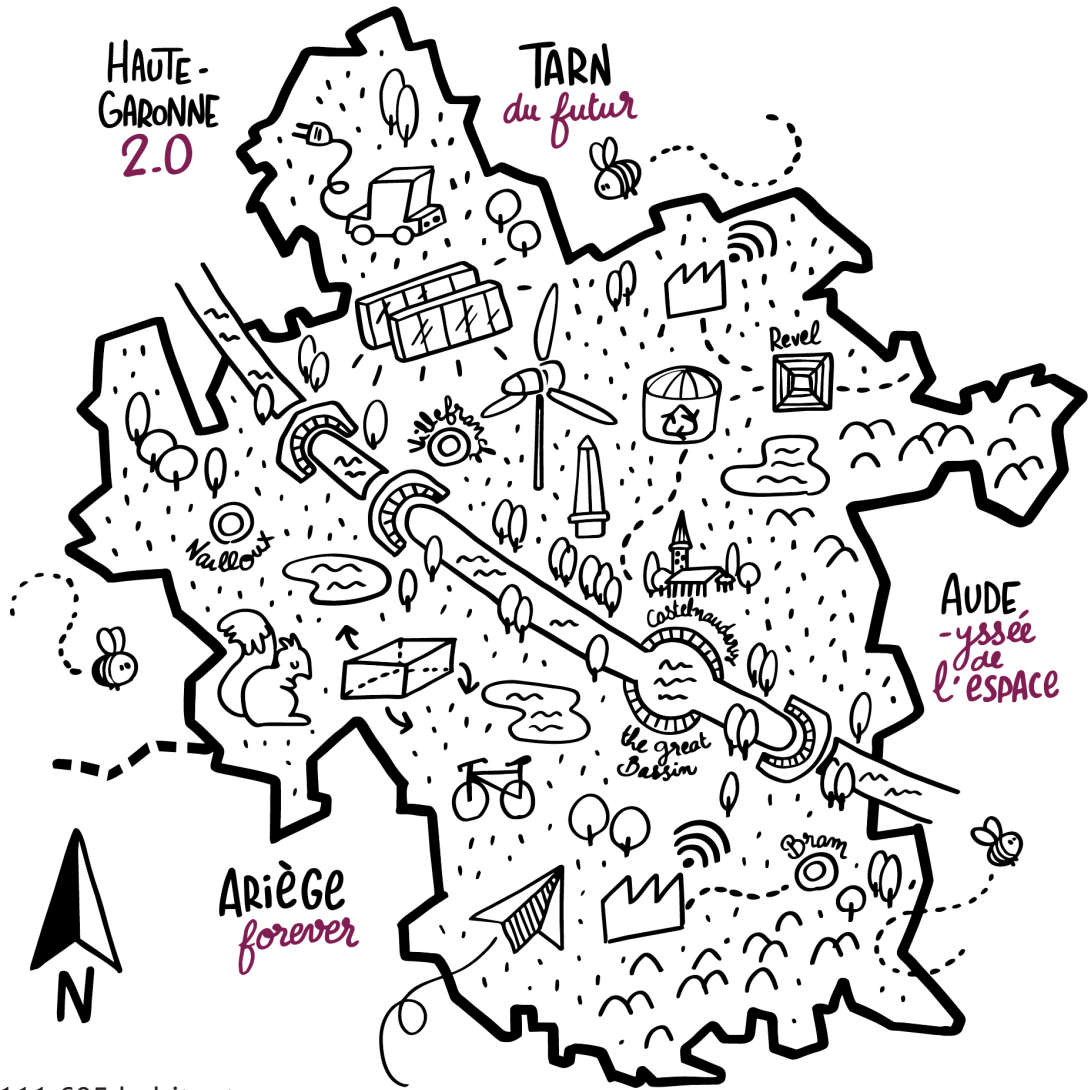
le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

PETR 86_0E-031+200050938-20260219-10_2026-DE

10 ans d'actions

II. Fiche d'identité



111 605 habitants



3 départements



4 communautés de communes :



Aux sources du canal du Midi : 28 communes - 22 445 hab
Castelnaudary Lauragais Audois : 43 communes - 28 729 hab
Piège Lauragais Malepère : 38 communes - 16 880 hab
Terres du Lauragais : 58 communes - 43 551 hab

Source : Insee - RP 2023 parue au 01/01/2026 (population totale)



167 communes



1 région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée



1 Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc
(sur 5 communes du Pays Lauragais)

1 927 km²

78% d'espaces agricoles
14% d'espaces naturels
8% d'espaces artificialisés

III. Accompagnement des acteurs du territoire

Des projets accompagnés pour «Bien vivre et bien accueillir en Lauragais»

Accompagnement par le GAL

Les avancées

N°1

Portage du GAL des Terroirs du Lauragais par le PETR, permettant une meilleure **coordination des stratégies**

N°2

Accompagnement des **actions mutualisées** à l'échelle du PETR sur les axes tourisme, culture et patrimoine, mobilité et transition écologique

N°3

Animation de territoire, permettant d'**accompagner les projets** publics et privés au plus près de leurs besoins

N°4

Approche ascendante et **participation citoyenne** : des acteurs locaux impliqués dans la gouvernance pour une adaptation aux besoins spécifiques

N°5

Création et/ou consolidation de 26 **emplois locaux**

N°6

Accélération de la transition écologique grâce à l'appui aux projets

Quelques chiffres

104

Projets accompagnés
entre 2014 et 2022

4.5M€

D'enveloppe entre 2014 et 2022

Enveloppe supplémentaire

de 2.2 M

entre 2023 et 2027

40 000€

de subvention moyenne par projet

26

emplois créés

Perspectives nouveau programme

Une enveloppe de 2.2 M€ pour le programme 2023-2027 (en cours)

35 dossiers déposés au 31/12/25 pour une enveloppe sollicitée de 1,05 M € pour rendre notre territoire robuste, dont quelques exemples :

- Accompagnement à la structuration d'associations culturelles :
 - Un poste administratif mutualisé entre 3 compagnies culturelles
- Valorisation des savoir-faire et du patrimoine local :
 - L'accompagnement de la poterie Not
- Le développement de nouvelles formes de mobilité :
 - Partenariat du territoire avec Citiz (autopartage)
 - L'accompagnement de la maison de l'écomobilité à Castelnaudary
- L'aménagement et mise en valeur du canal du Midi :
 - Equipements de sites d'interprétation spécifiques en lien avec le schéma d'interprétation

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

PETR 86_06-031+200050938-20260219-10_2026-DE

10 ans d'actions

III. Accompagnement des acteurs du territoire

Présentation des projets accompagnés par intercommunalité sur le programme LEADER 2014/2022

Pour la CCCLA

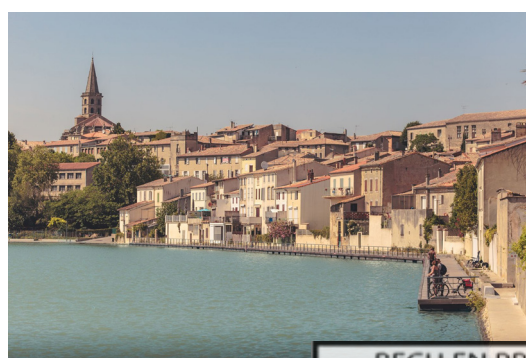
Quelques chiffres

- 26 dossiers dont 14 portés par des porteurs de projets privés
- 1.09 millions d'euros de fonds LEADER pour la CCCLA, moyenne de 44 000€ de subvention par projet

Type de projet	Porteur de Projet	Intitulé	Montant LEADER payé
Développer un tourisme de pleine nature éco responsable	Association sport nature Ganguise	Aménagement de la maison de la nature	120 000 €
	Domaine de Périès	Chambre d'hôtes	41 700 €
	SARL Moulin du Vivier	Aménagement gîte d'étape sur canal du Midi	91 800 €
	Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois	Aménagement du Grand Bassin	120 000 €
	Association Club de Voile	Aménagement base nautique Ganguise	11 500 €
	Commune de Castelnaudary	Signalétique patrimoniale de la ville	25 400 €
	Entreprise Trésors du Languedoc	Développement d'une agence touristique	31 000 €
Moderniser, développer et structurer l'offre culturelle au service des publics	Association Arts Vivants 11	Résidences territoriales 2018	10 800 €
	Commune de Castelnaudary	Espace culturel ANDREOSSY	31 200 €
		Mise en valeur du patrimoine Cassoulet	37 100 €
	Commune de Saint-Papoul	Modernisation de l'abbaye	11 400 €
	Compagnie Merversible	Spectacle Péniche by night	12 000 €
		PACT	48 400 €
Soutenir la diversification de l'emploi local et l'innovation	Commune de Laurabuc	Développement d'une offre de mobilité alternative	67 800 €
		Création d'un point multi-services	65 000 €
	Commune de Castelnaudary	Plan Alimentaire Territorial 2017-2018	36 800 €
		Plan Alimentaire Territorial 2019-2020	48 800 €
	Association EMMAUS	Extension des locaux et d l'activité de recyclage	50 000 €
	Association ADAOA	Structuration filières lauragais audois	31 500 €
		Poursuite du programme Filières locales agricoles	13 200 €
	Association la roue qui tourne	Mobilité douce 2023	18 200 €
		Mobilité vélo 2020	39 200 €
Diversification de l'emploi	SARL Moulin du vivier	Aménagement Moulin du Vivier	48 200 €
Services à la population	Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois	Médiathèque Salles sur l'Hers	53 500 €
Projets de coopération	Commune de CASTELNAUDARY	Inter - Plan Alimentaire Territoire avec le territoire de la Haute Vallée de l'Aude	26 900 €



Moulin du Vivier ©Loïc Bel



Aménagement du grand bassin de Castelnaudary
©Aude Tourisme

REÇU EN PREFECTURE
le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

Pour la CCPLM

Quelques chiffres

- 13 dossiers dont 3 portés par des porteurs de projets privés
- 418 000 euros de fonds LEADER pour la CCPLM, moyenne de 30 000€ de subvention par projet

Type de projet	Porteur de Projet	Intitulé	Montant LEADER payé
Développer un tourisme de pleine nature éco responsable	Commune de Fanjeaux	Aménagement d'un gîte d'étape	15 400 €
	CC Piège Lauragais Malepère	Bornes numériques touristiques	11 000 €
		Sentiers de randonnée tranche 1	17 900 €
		Aménagement de sentiers rando, phase 2 et 3	30 200 €
Moderniser, développer et structurer l'offre culturelle au service des publics	Commune de Bram	Modernisation musée Eburomagus	23 600 €
	Commune de Pexiora	Rénovation du Moulin	11 400 €
	Association ALEAS	Festival Fantaisies populaires 2017	11 100 €
		Festival 2018	12 000 €
		Fantaisies populaires 2021	12 000 €
	CC Piège Lauragais Malepère	Mise en tourisme Fanjeaux, pôle du Pays Cathare	83 200 €
		Mutualisation d'équipement culturel	11 800 €
Services à la population	CC Piège Lauragais Malepère	Maison de services au public	100 000 €
		Accès au centre de loisirs de BESPLAS (parking)	48 500 €
Projets de coopération	Commune de Belpech	Coopé "Descente de l'Hers vif"	30 200 €



Descente de l'Hers Vif ©PETR du Pays Lauragais



Musée Eburomagus ©Commune de Bram



Fantaisies populaires 2021
©Les Fantaisies populaires

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

PETR 86_DE-0311-200050938-20260219-10_2026-DE

10 ans d'actions

Pour la CCTDL

Quelques chiffres

- 12 dossiers dont 5 portés par des porteurs de projets privés
- 700 000 euros de fonds LEADER pour la CCTDL, moyenne de 54 000€ de subvention par projet

Type de projet	Porteur de Projet	Intitulé	Montant LEADER payé
Développer un tourisme de pleine nature éco responsable	CC Terres du Lauragais	Sentiers de randonnée	11 300 €
	CC Terres du Lauragais	Aménagement du Lac de la Thésauque	76 300 €
	SARL Colvert concept	Waterjump	118 600 €
	Commune de VALLEGUE	Aménagement du tour du lac	11 300 €
Moderniser, développer et structurer l'offre culturelle au service des publics	Association Ruelles d'Auriac	Festival Ruelles d'Auriac 2019	12 000 €
		Festival 2018	11 900 €
	Association Deodat de Séverac	Festival 2018	12 000 €
Soutenir la diversification de l'emploi local et l'innovation	CC Terres du Lauragais	Sensibilisation au tri des déchets	36 100 €
	Association CANAL COOP	Minoterie de Gardouch	111 000 €
Maintenir et développer les services à la population	CC Terres du Lauragais	Crèche intercommunale de Caraman	100 000 €
	Commune de Calmont	Aménagement de la médiathèque intercommunale	100 000 €
	Commune d'Avignonet-Lauragais	Crèche communale	100 000 €



Médiathèque de Calmont ©communes de Calmont

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

Pour la CCSCM

Quelques chiffres

- 16 dossiers dont 5 portés par des porteurs de projets privés
- 786 000 euros de fonds LEADER pour la CCSCM, moyenne de 50 000€ de subvention par projet

Type de projet	Porteur de Projet	Intitulé	Montant LEADER
Développer un tourisme de pleine nature éco responsable	CC Sources du Canal du Midi	Aménagement de l'aire de stationnement de la base de loisirs de Saint Ferréol	116 400 €
		Base de loisirs de Saint-Ferréol	156 400 €
		Aménagement de sentiers de randonnées	12 400 €
	Commune de Durfort	Aménagement Via ferrata gouffre Malamort	24 000 €
	Entreprise SERRE	Gîte d'étape	24 200 €
	Violaine Chouffot/ commune les Cammazes	Aménagement d'un gîte d'étape équestre	52 500 €
	Commune de Revel	Aménagement du Jardin de la Rigole	95 600 €
	Château de Portos	Montée en gamme de l'hébergement touristique	83 200 €
	Commune de Arfons	Bornes ancestrales	16 500 €
Moderniser, développer et structurer l'offre culturelle au service des publics	Abbaye de Sorèze	Aménagement du Parc de l'abbaye école	49 900 €
		Développement d'audio-guides afin de moderniser l'offre	17 500 €
Soutenir la diversification de l'emploi local et l'innovation	Commune de Montégut - Lauragais	Boulangerie multi-services	14 900 €
	Association Bio Vallée Lauragais	Développement de l'économie circulaire	24 200 €
	Commune des Cammazes	Travaux pour la création d'un Multi-services/Bistrot Pays	71 900 €
	Meffre- Les Cammazes	Aménagement du Bistrot de pays	11 700 €
Services à la population	CC Sources du Canal du Midi	Crèche de Saint Felix Lauragais	15 200 €



Bistrot de Pays des Cammazes ©LoïcBel



Base de loisirs de Saint Ferréol

RECU EN PREFECTURE
le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

PET 86 DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

10 ans d'actions

Accompagnement / services aux acteurs par le PETR

Les avancées

N°7

Accompagnement des 167 communes et communautés de communes du territoire sur l'élaboration ou la révision de leurs **documents d'urbanisme**

N°8

Mise en place d'un service « **sobriété énergétique** » qui a su évoluer pour répondre au plus près des besoins des collectivités



Mesure thermobalade ©PETR du Pays Lauragais

Quelques chiffres

167

Avis d'urbanisme rendus depuis 2015

42

&

2

Communes

Communautés de communes

accompagnées sur les questions de sobriété énergétique

270

Bâtiments étudiés

144 000€/an

d'économie d'énergie engendrées

230

Tonnes équivalent CO₂/an d'évitées

44 000€

de primes CEE récupérées pour le territoire depuis 2024



Le Lauragais de demain ©Pierre Chanut

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

10 ans d'actions

IV. Mise en réseau / partages d'expériences / montées en compétence

Nous sommes de plus en plus sollicités pour partager nos bonnes pratiques

Les avancées

N° 11

Création d'un **collectif des moulins** du Lauragais

N° 12

Co-organisation avec le **conseil de développement** de journées d'échanges entre acteurs de la culture

N° 13

Mise en réseau des services inter-communaux (Offices de tourisme, chargés de mission communication, Transition écologique, ...)

N° 14

Rencontres annuelles interservices PETR / communautés de communes / communes depuis 2023

N° 15

Emergence d'un **collectif** de plus de 30 élus et techniciens **moteurs de la transition écologique**

N° 16

Participation aux réseaux **régionaux et nationaux** :

- Réseau des PETR et des GAL d'Occitanie
- LEADER France
- Club direct ANPP : représentant de l'Occitanie au réseau national des directeurs de PETR
- Rencontres inter Codev
- Interscot / Fédération nationale des SCoT

Quelques chiffres

Mises en réseau

- **8** éducteurs touristiques regroupant **45** participants en moyenne
- **9** bourses d'échanges regroupant **53** participants en moyenne
- **14** Moulins dans le collectif dont **5** communaux, **3** associatifs et **6** privés
- **2** Forums culturels regroupant **130** acteurs



Rencontres annuelles interservices PETR / CC / Co
©PETR du Pays Lauragais

REÇU EN PREFECTURE

16 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

N°17

Intensification des **retours d'expériences** valorisant les **actions et initiatives** du PETR auprès de ses partenaires



Retour des rencontres nationales des PETR de Morlaix (ANPP) avec le trophée de l'innovation ©PETR du Pays Lauragais

N°18

Animations visant à sensibiliser aux enjeux environnementaux et d'aménagement durable (atelier 2 tonnes, Playzan etc.)

Quelques chiffres

Montées en compétence

- **1** soirée «faites de la transition» en 2019 : **110** participants
- **1** Séminaire sur l'eau en 2023 : **77** participants (élus, techniciens, partenaires)
- **4** « climat-urba tours » avec **9** projets visités : **44** participants
- **6** ateliers Playzan

Et demain ?

Continuer à partager les bonnes pratiques

Quelques chiffres

Partages d'expériences

- **1** trophée de l'innovation ANPP sur la thématique des Energies Renouvelables
- **1** film de promotion du territoire TEPOS2026
- **4** podcasts et **4** vidéos pour valoriser l'offre culturelle « Made in Lauragais »



Atelier Playzan ©PETR du Pays Lauragais

On a testé

- Les «Apéros de Pays»
- Programme «Accompagnement à la Rénovation Ecologique en Occitanie» avec les Chambres des Métiers et de l'Artisanat : accompagnement des entreprises locales vers la labélisation RGE
- Coconstruction d'une politique culturelle dans le cadre d'une formation actions (ADEFPAT)
- Testeur du jeu la fresque de l'engagement local (comité de programmation du CAL)

V. Projets mutualisés portés par le PETR du Pays Lauragais

PETR : une échelle pertinente de mutualisation

Les avancées

N° 19

Approbation de la **révision n° 1 du SCOT** du Pays Lauragais en 2018

N° 20

Transfert de compétences d'élaboration et de suivi d'un **PCAET** au PETR par ses 4 communautés de communes membres

N° 21

Elaboration d'un **SCOT valant plan climat** avec implication active du **Conseil de Développement**

N° 22

Réalisation d'un **guide de mise en application** du SCOT pour simplifier sa lecture et faciliter son intégration

N° 23

Elaboration d'une stratégie commune autour de la **maîtrise et du développement des Energies renouvelables**

N° 24

Des **études mutualisées** : diagnostic concerté des mobilités, étude Tiers lieux,...

Quelques chiffres

1

SCOT
valant PCAET

4

Chartes intercommunales
de maîtrise et
développement des ENR



Apéro de la transition ©PETR du Pays Lauragais



Le Lauragais de demain ©Pierre Chanut



REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

V. Projets mutualisés portés par le PETR du Pays Lauragais

N°25

Création d'un évènement de valorisation du territoire (sportif et festif) autour du canal du Midi : le **Canalathlon**

N°26

Sortie nationale d'un **guide du routard** du Pays Lauragais (2018)

N°27

Valorisation des **producteurs** en **circuits courts** (carnets gourmands)

N°28

Labélisation de 5 « **bistrots de pays** » sur le territoire

N°29

Les **apéros de pays** du Conseil de Développement

N°30

Elaboration d'une **carte touristique** commune aux 4 intercommunalités

Quelques chiffres

6 Canalathlon
éditions

2 en coopération avec des territoires voisins

Signataires de la charte des Apéros de Pays

14 Collectivités

20 producteurs



Canalathlon 2023 ©Idriss Imelhaine



Inauguration Bistrot de Pays - Montgaillard Lauragais
©PETR du Pays Lauragais

N° 31

Création d'une plateforme culturelle alimentée par les acteurs culturels

N° 32

Une **newsletter culturelle** mensuelle largement diffusée depuis 2022

N° 33

Développement de l'**éducation artistique et culturelle** sur le territoire («Lauragais dans les arts», réorienté en «parcours de rayonnement culturel»)

Quelques chiffres

213

Utilisateurs de la plateforme culturelle

46

Newsletters diffusées

Quelques chiffres

21

Entreprises labélisées Ecodéfis

5

Bistrots de Pays

597

Prêts de Vélos à Assistance Electrique à la population

65% des emprunteurs souhaitent utiliser le vélo pour leurs déplacements quotidiens
57% envisagent un achat de VAE à court terme



On a testé

- Expérimentation en faveur d'un changement d'habitude modale (mise à disposition de vélo à assistance électrique auprès des habitants via les communes relais)
- Ecodéfis des commerçants avec les Chambres des Métiers et de l'Artisanat
- Mise en place du réseau des bistrots de Pays sur le territoire, et les randos bistrot
- Valorisation du territoire à travers un site internet touristique mutualisé (de 2014 à 2020)
- Observatoire touristique en 2018, flux vision tourisme repris par les OTI

Réflexions débutées mais non priorisées en 2022 :

- Mutualisation d'une Microfolie
- Pré Candidature déposée au label Pays d'Art et d'Histoire

Et demain ?

L'accueil des rencontres TEPOS sur le Lauragais du 28/09 au 3/10/2026



Passage de témoin TEPOS dans les Mauges

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

VI. Fonctionnement interne

Gouvernance

Des instances décisionnelles représentant au mieux le territoire

Conférences des Présidents

Les Présidents des 4 communautés de communes et du PETR se réunissent régulièrement pour traiter des décisions stratégiques.

Comités syndicaux

Le PETR est administré par un comité syndical composé de 63 délégués titulaires et 63 suppléants assurant la représentation des communautés de communes membres en tenant compte de leur poids démographique.

Bureaux syndicaux

Instance composée de 26 membres élus par le Comité Syndical à chaque renouvellement de mandat, c'est elle qui définit les orientations stratégiques.

Commissions de travail thématiques

Le PETR compte 6 commissions de travail composées d'élus représentant l'ensemble du territoire, portant sur les thématiques suivantes :

- Culture et patrimoine
- Tourisme
- Transition énergétique
- Urbanisme et aménagement
- Finances et Travaux
- Contractualisation/projet de territoire

Chaque commission est pilotée par un binôme d'élus issus, à part égale, de l'Aude et de la Haute-Garonne ou du Tarn. Le conseil de développement et les techniciens des communautés de communes sont régulièrement associés à ces commissions de travail.

La commission économie a été supprimée en 2020. Elle avait notamment piloté l'étude Tiers Lieux, ou le volet économique et commercial du SCOT. La commission projet de Territoire a été mobilisée à 4 reprises en 2015 uniquement.

DES ÉLUS BÉNÉVOLES,
LARGEMENT MOBILISÉS

Quelques chiffres

58
Réunions du
comité syndical

134
Réunions de
Bureau

+ de 230
Commissions de
travail

3
Présidents du
CoDev

2
Présidents du PETR

2
Présidents du GAL

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

PETR 86_01-031+200050938+20260219-1072026-DE

10 ans d'actions

Et le GAL ?

- 1 comité de Programmation de
- 28 membres publics / privés
- 3 comités techniques qui pré analysent les dossiers pour opportunité

Comité de programmation du GAL

Une instance décisionnelle partagée

Le **comité de programmation** du GAL, instance décisionnelle de l'octroi des subventions **LEADER** allie 50% d'acteurs **publics** et 50% d'acteurs **privés**. Ce format permet une prise de décisions équilibrée, au plus près des besoins du territoire.

Intensification des relations PETR / communautés de communes / communes et citoyens

CES RELATIONS S'INSCRIVENT DANS PLUSIEURS INSTANCES :

Avec les communes

Conférences des maires

La Conférence des Maires réunit les 167 maires des communes du PETR, a minima 1 fois par an

Avec les communautés de communes

Réseaux DGS

Instauration de réunions techniques régulières entre les Directeurs Généraux des Services des Communautés de communes et du PETR depuis 2016.

Avec les habitants

Conseil de Développement (CoDev)

C'est l'instance de participation citoyenne du territoire. Le Président du Codev assure le lien avec les élus. Des groupes de travail Culture, SCOT ou encore Apéros de Pays ont été mis en place.



Forum culturel 2022 co organisé avec le CODEV ©KOVisuel

Quelques chiffres

18

Conférences des
maires

31

Conférences des
Présidents

57

Réunions des DGS

45

citoyens ont été
membres du CoDev

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE

Nous avons amélioré la lisibilité et la visibilité des services du PETR

Communication

Les avancées

N° 34

L'animation d'un **site internet**, d'un **extranet** et des **réseaux sociaux**

N° 35

La création d'un **guide élus**

N° 36

La **conception graphique** des documents est reprise en interne depuis 2017



Un nouveau site internet, lancé en fin 2025

Quelques chiffres

1

nouveau site
internet (2025)
2000 visiteurs /mois

35

articles en moyenne
par an dans la
presse

100 000

visiteurs en moyenne par an sur le site
internet touristique de 2014 à 2020

Publication en moyenne par an
sur nos réseaux sociaux :

100

Facebook

50

Linkedin

45

Instagram

2

pages Facebook
dédiées à nos services

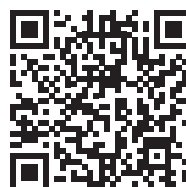
+ de 2800 abonnés PETR,

+ de 1700 abonnés sur la page Canalathlon

33

vidéos créées

Voir les vidéos



Et demain ?

Poursuivre et renforcer le partenariat
avec les collectivités du territoire pour
promouvoir nos actions

REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

PETR 86 DE- 03 1-2 00 05 09 38-2 028 02 19-10 12 026-DE

10 ans d'actions

Nous avons optimisé les ressources du PETR avec de nouveaux partenaires et maîtrisé les dépenses

Gestion et finances

Les avancées

N° 37

Stabilisation du montant des **cotisations pour le PETR**, en tenant compte de l'inflation uniquement, depuis 2020

N° 38

Stabilité des **cotisations GAL** (budget annexe du PETR) depuis 2015

N° 39

Optimisation des cofinancements avec nos partenaires publics (Europe, Etat, Région, Départements, Ademe, Agences de l'eau...)

N° 40

Maîtrise des charges fixes



Quelques chiffres

Montant des cotisations par hab/an en 2025 :

3,55€ PETR + **0,25€** GAL

Budget annuel moyen du PETR : autour de

1.4 M€, dont plus de **50%** pris en charge par des subventions de nos partenaires

Près de **2.5 M€** de subventions obtenues pour les actions et en soutien à l'ingénierie depuis 2015.

Ils nous ont accompagnés chaque année depuis 2015 à hauteur d'environ :

Département de la Haute-Garonne : 50 000€/an
Région Occitanie : 50 000€/an
Europe (LEADER) : 80 000€/an

Le PETR, une structure de mutualisation permettant cohérence stratégique et économie financière :

Exemple du PCAET 2020

Coût d'élaboration du PCAET entre 2017 et 2020, ingénierie et actions associées

Un PCAET par EPCI
=
2.86€/hab/an en moyenne

Un PCAET mutualisé PETR

=

0.76€/hab/an

avec obtention de subventions ADEME et LEADER grâce à la mutualisation

=

0.24€/hab/an

Et demain ?

Poursuivre la diversification des recettes du PETR, se tenir prêts pour les appels à projets nationaux et régionaux



L'équipe technique

Une équipe pluridisciplinaire fortement investie

- Une moyenne de **11 agents représentant environ 10 ETP**
- 80% de l'équipe en catégorie A ou B
- 6 agents titulaires de la fonction publique, 5 contractuels dont 2 en CDI

L'équipe en place



Sylvie FORESTIER
Directrice

04 68 60 56 54
contact@payslauragais.com



Pauline ROY

Chargée de mission
urbanisme &
aménagement



Julie GOUËT

Chargée de
mission transition
écologique



Eric MORENO

Animateur sobriété
énergétique



Lise VERGUET

Chargée de
mission tourisme &
communication



Clémence POYVRE

Coordinatrice
événementiel



Delphine BAQUER

Assistante de
direction



**Isabelle
SINACOLA**

Gestionnaire GAL /
PETR



**Amandine
ISSALY-DUFAU**

Gestionnaire GAL /
Chargée de mission
développement
territorial



Laurie MILESI

Coordinatrice GAL /
contractualisation



**Jacqueline
PLANQUES**

Agent d'entretien

↑ L'équipe du GAL

Le siège administratif

Un lieu emblématique au centre du territoire

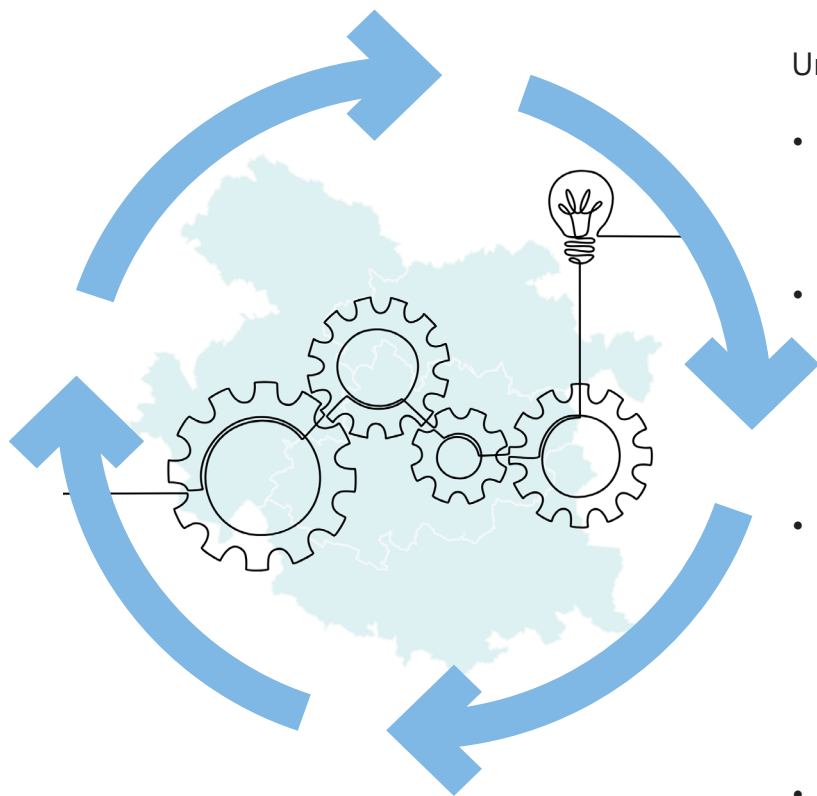
- Un réaménagement du siège administratif du PETR : réintégration de l'équipe en 2022. Un bâtiment exemplaire en autoconsommation, doté de 23 panneaux solaires
- 655 880 € HT de travaux subventionnés à hauteur de 80% : par l'Etat (32%), la Région Occitanie (6%), les Départements de l'Aude (15%), de la Haute-Garonne (20%) et du Tarn (7%)



REÇU EN PREFECTURE
le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

VII. A retenir : Les principales plus-values du PETR



Une structure :

- à taille humaine, **pluridisciplinaire**, **souple** et **évolutive** au service du territoire
- portant une politique de **développement territorial** sur des thématiques répondant aux **besoins** des communautés de communes
- siégeant dans les **instances supra-territoriales** (nationales et régionales), représentant parfois les territoires d'Occitanie (conférence de gouvernance ZAN, Comité Régional de l'Energie...)
- pilotant une **enveloppe financière européenne** (Gal des Terroirs du Lauragais)
- facilitant les **coopérations** et **transversalités** entre les communautés de communes, et les communes autour d'enjeux communs, au-delà des frontières administratives.

Un Pays c'est quoi ?



Un Pays, c'est quoi ? ©ANPP - Territoires de projet

Voir la vidéo



Atelier moulin 2023 ©PETR du Pays Lauragais

VIII. Et dans le quotidien des habitants, quelle plus-value du PETR ?

- Je vis dans un territoire où **il fait bon vivre**, pensé pour **s'adapter au changement climatique**, (grâce au SCOT)
- Je peux me nourrir de **produits locaux**, découvrir les saveurs du territoire (carnets gourmands, apéros de pays)
- Je trouve facilement des idées pour **me balader, me cultiver ou me détendre** (carte touristique, chemins de randonnées, guide du Routard...)
- Mes enfants profitent d'ateliers d'**Education artistique et culturelle** avec des **artistes** reconnus
- Je participe à des **événements** à deux pas de chez moi (canalathlon, festival culturel..)
- Je peux **tester un vélo à assistance électrique** pour réduire mes trajets en voiture
- Je bénéficie de **structures adaptées pour toute la famille** (ex : crèches, médiathèques, vélo rail, espace sport et loisirs...)
- Les écoles, salles des fêtes et autres **lieux publics sont mieux isolés** : plus de confort en hiver comme en été !
- Mon territoire mise sur les **énergies produites** ici, pour plus d'autonomie et de durabilité
- Mon **patrimoine local** est mis en lumière, préservé et animé pour en faire un atout pour tous
- Je peux **m'exprimer et participer aux décisions** qui concernent mon territoire (Codev)



Vélorail ©PETR



Prêts de VAE ©PETR



Implication des enfants dans le projet économie d'énergies - Cube écoles
©Mairie de Nailloux

Et demain ?

Je pourrais utiliser une voiture en autopartage, à moins d'un quart d'heure de chez moi ?

REÇU EN PRÉFECTURE
le 23/02/2026
Application agréée E-legalite.com
PETR 86 DE-03 1-2 00 05 09 38-2 026 02 19-10 2 026-DE
10 ans d'actions

PETR DU PAYS LAURAGAIS

3 chemin de l'Obélisque
11320 Montferrand

04 68 60 56 54
contact@payslauragais.com

GAL des Terroirs du Lauragais
04 68 60 56 56



Cofinancé par
l'Union européenne



REÇU EN PREFECTURE

le 23/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20260219-10_2026-DE